



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

# DÉLIBÉRATION N° 22-57

## Conseil d'Administration du 05/07/2022

### DOCUMENT UNIQUE DU CDG 35 : MISE A JOUR

#### RESSOURCES

• Nombre de membres en exercice :	35
• Nombre de membres présents :	18
• Nombre de pouvoirs :	7
• Nombre de suffrages exprimés :	25
• Votes POUR :	25
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Madame la Présidente rappelle que le document unique a été créé par le décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001. Il consigne l'évaluation des risques professionnels en analysant l'exposition des agents aux dangers liés à leurs activités. Il répertorie les risques pour chaque unité de travail identifiée et les hiérarchise en fonction de différents critères (gravité, fréquence d'exposition...).

Un plan de préconisations préventives ou correctives a été établi au regard de la cotation de ces risques. Le Document unique du CDG 35 a été adopté par délibération n°19-41 du 29 mai 2019. Il est présenté chaque année au Comité technique départemental pour avis sur les mesures réalisées et les priorités fixées.

#### **1. Principales actions de prévention réalisées en 2021**

Des actions de prévention ont été engagées afin de prévenir les risques identifiés dans le document unique.

- ❖ Les principaux dossiers menés en 2021 sont les suivants :
  - Risque de chute : un contrôle de la ligne de vie sécurisant l'intervention des ouvriers sur le toit du bâtiment a été réalisé et les fixations renouvelées.
  - Risque routier : les actions de formation engagées en 2019 auprès de CENTAURE Bretagne se sont terminées en 2021. Les actions de communication et de sensibilisation au risque routier se sont poursuivies avec un atelier "Parenthèse Risque Routier" en lien avec la GMF.
  - Radon : afin de respecter la réglementation, des mesures du gaz radon ont été réalisées par la société Socotec. Les résultats obtenus sont conformes à la réglementation.
  - Troubles musculo-squelettiques (TMS) : acquisition d'un chariot "empileur-déempileur" pour les agents de l'accueil/standard afin de répondre aux problématiques communes des agents en termes de port de charges.

#### **2. Les analyses de poste réalisées auprès des agents**

- 49 analyses de poste ont été réalisées contre 52 en 2020 et cela malgré le contexte sanitaire et les périodes plus importantes de télétravail.  
A noter l'investissement réalisé pour l'achat de bureaux électriques. Le CDG dispose actuellement de 7 bureaux électriques. Ces matériels répondent exclusivement à des problématiques de santé identifiées comme importantes.

#### **3. Autres actions en lien avec la prévention**

- Sensibilisation au Handicap : participation à la journée DUODAY
- Secourisme : des formations aux Gestes Qui Sauvent ont été réalisées en adaptant l'enseignement au contexte sanitaire (45 agents formés).

#### 4. Actions de prévention prioritaires en 2022

Des actions ont été identifiées comme prioritaires pour l'année 2022. Elles concernent la prévention:

- Du risque incendie : réalisation des exercices annuels et formation des agents à la manipulation des extincteurs
- Des troubles musculo-squelettiques : poursuite des analyses de poste dans une perspective préventive parallèlement aux résultats du questionnaire RH visant à faire un état des lieux sur le risque TMS.  
Sont également prévus :
- Des actions de communication interne : poursuivre la sensibilisation auprès des agents au travers de "fiches repères" sur des thématiques identifiées et/ou actualités en lien avec les actions menées par l'assistante de prévention.
- Concernant le secourisme : rattrapage des formations SST et aux « gestes qui sauvent » différées à cause du COVID (formation initiale et mise à jour des connaissances).

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

#### DÉCIDENT

- D'APPROUVER le bilan 2021 du Document unique d'évaluation des risques professionnels du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine.
- De VALIDER les priorités identifiées en termes de prévention pour 2022.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20220711-12-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-07-2022

Publication le : 11-07-2022



La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN